

Image not found or type unknown



Reconnaissance de dette et personne insolvable aujourd'hui

Par **laurettedespa**, le **05/04/2008** à **18:49**

Bonjour, j'ai prêté la somme de 6000 euro à mon ami . Il m'a remis une reconnaissance de dette que j'ai fait vérifier par mon notaire (ami).rnAujourd'hui nous ne sommes plus ensemble et il vient de s'inscrire au RMI et pour longtemps. Merci de me dire quels sont mes recours pour récupérer cette somme ?

Par **Jurigaby**, le **06/04/2008** à **17:41**

Bonjour.rnrnVous pouvez saisir le juge de proximité ou faire procéder à une injonction de payer..rnVous trouverez toutes les démarches à accomplir en utilisant la fonction rechercher sur le forum.rnrnMais autant le dire de suite, on ne tond pas un oeuf.